

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EXTRAIT DE JAVEL 9.6% CHLORE ACTIF

Version:3

Date de révision: 18/02/2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification de la substance ou de la préparation EXTRAIT DE JAVEL 9.6% CHLORE ACTIF

Utilisation de la substance / préparation Produit pour le blanchiment, la désinfection et la désodorisation.

Identification de la société / entreprise CIRON SA
Usine du Moulin de Pernaud - BP36
F-33720 Barsac
France
Tél: 05 56 27 40 70
Télécopie: 05 56 27 40 75
Courriel: ciron@ciron.com

Téléphone en cas d'urgence (à utiliser par le médecin traitant): FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59 B - Centre Antipoisons Tél: 070/245.245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Dangers principaux: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. Irritant pour les yeux et la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques.

Risque(s) spécifique(s): Réagit au contact de: acides

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant(s) contribuant aux dangers: • hypochlorite de sodium, solution # % Cl actif - N° Id: 017-011-00-1 - N° CE: 231-668-3 - N° CAS: 7681-52-9
Conc. (% pds):(%): 5 < C <= 10 - Classification: • C; R 34 • R 31 • N; R 50 •

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Inhalation: Mettre la victime à l'air libre.

Contact avec la peau: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion: Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen(s) d'extinction approprié(s): Le produit lui-même ne brûle pas.

Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Aucun.

Risques spéciaux: Non déterminé.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Non déterminé.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précaution(s) individuelle(s): Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des équipements de protection (section 8)

Précaution(s) pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. Les autorités compétentes seront prévenues de tout déversement accidentel dans un cours d'eau ou dans les égouts.

Méthode(s) de nettoyage: Écoper le produit renversé, et nettoyer le reste avec beaucoup d'eau. Éliminer rapidement tout produit répandu. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EXTRAIT DE JAVEL 9.6% CHLORE ACTIF

Version:3

Date de révision: 18/02/2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Manipulation

- Précaution(s): Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Mesure(s) d'ordre technique: Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Conseil(s) d'utilisation(s): À conserver hors de portée des enfants.

Stockage

- Précaution(s): Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais.
- Condition(s) de stockage: Stocker à l'abri du soleil, des rayonnements UV et des oxydants forts.
- Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
- Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètre(s) de contrôle:

- Limite(s) d'exposition:

Protection individuelle:

- Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
- Protection des mains: gants de protection
- Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux: lunettes de protection

Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations générales

- Aspect: Liquide
- Couleur: jaune clair
- Odeur: caractéristique

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

- PH: >11
- Point / intervalle d'ébullition: > 100°C
- Point d'éclair: Non applicable.
- Limites d'explosivité: Les limites d'explosivité ne figurent pas dans les ouvrages de référence.
- Pression de vapeur: 17.4 à 20 hPa à 20°C
- Densité relative (eau = 1): 1.12 à 1.17 à 20°C
- Viscosité: Non déterminé.
- Hydrosolubilité: complètement miscible
- Liposolubilité: Non déterminé.
- Solubilité aux solvants: Non déterminé.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

Matières à éviter Ne pas mélanger avec: acides.
Oxydants forts. la plupart des métaux.

Produits de décomposition dangereux Chlore (en cas de contact avec un acide)

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EXTRAIT DE JAVEL 9.6% CHLORE ACTIF

Version:3

Date de révision:18/02/2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

Toxicité aiguë

- Inhalation: Non déterminé.
- Contact avec la peau: Peut causer des irritations de la peau / dermatites.
- Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
- Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité. Très toxique pour les organismes aquatiques.
- Potentiel de bioaccumulation Pas de bio-accumulation.
- Effets nocifs divers

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Déchets / produits non utilisés: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.
- Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
- Information(s) supplémentaire(s):

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Numéro ONU 1791

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID)

- Nom d'envoi exact: HYPOCHLORITE EN SOLUTION
- Classe de danger: 8
- Groupe d'emballage: III
- Etiquettes ADR/RID: 8
- Code danger: 80
- Code de classification et dispositions spéciales: C9 521
- Instructions d'emballage: P001-IBC02-LP01-R001 --
B5

Voies maritimes (IMDG)

- Nom d'expédition: HYPOCHLORITE EN SOLUTION - HYPOCHLORITE SOLUTION
- Classe: 8
- Groupe d'emballage: III
- N° FS: F-A, S-B
- Etiquette(s) IMDG: 8
- Instructions d'emballage: P001 LP01

Voies aériennes (ICAO/IATA)

- Nom d'envoi exact: HYPOCHLORITE EN SOLUTION
- ICAO/IATA classe: 8
- Groupe d'emballage: III
- Etiquettes ICAO/IATA: 8
- Avis ou remarques importantes: Aéronef passager et cargo

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

EXTRAIT DE JAVEL 9.6% CHLORE ACTIF

Version:3

Date de révision:18/02/2010

R:1907/2006/CE - ISO 11014-1

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Etiquetage: Selon les directives européennes sur la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses

N° CE: Non applicable.

Symbol(s): Xi - Irritant ; N - Dangereux pour l'environnement



Phrase(s) R: 31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Phrase(s) S: 1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

25 Éviter le contact avec les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16. AUTRES INFORMATIONS

Législation(s) suivie(s):

Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.

Rubrique n° 3 : Phrase(s) R

R31 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

R34 Provoque des brûlures.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Avis ou remarques importantes:

Aucune responsabilité ne sera acceptée quoiqu'il arrive, survenant suite à l'utilisation de cette information. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant de la CE que nationales et communautaires.

Utilisation de la substance / préparation

Produit pour le blanchiment, la désinfection et la désodorisation.

Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

Historique

- Date de la première édition: 11/06/2007

- Date de la révision précédente: 05/11/2007

- Date de révision: 18/02/2010

- Version: 3

Réalisé par: Sds